



**OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
DES SOLIDARITÉS**

DÉCEMBRE 2021



Portrait de territoire

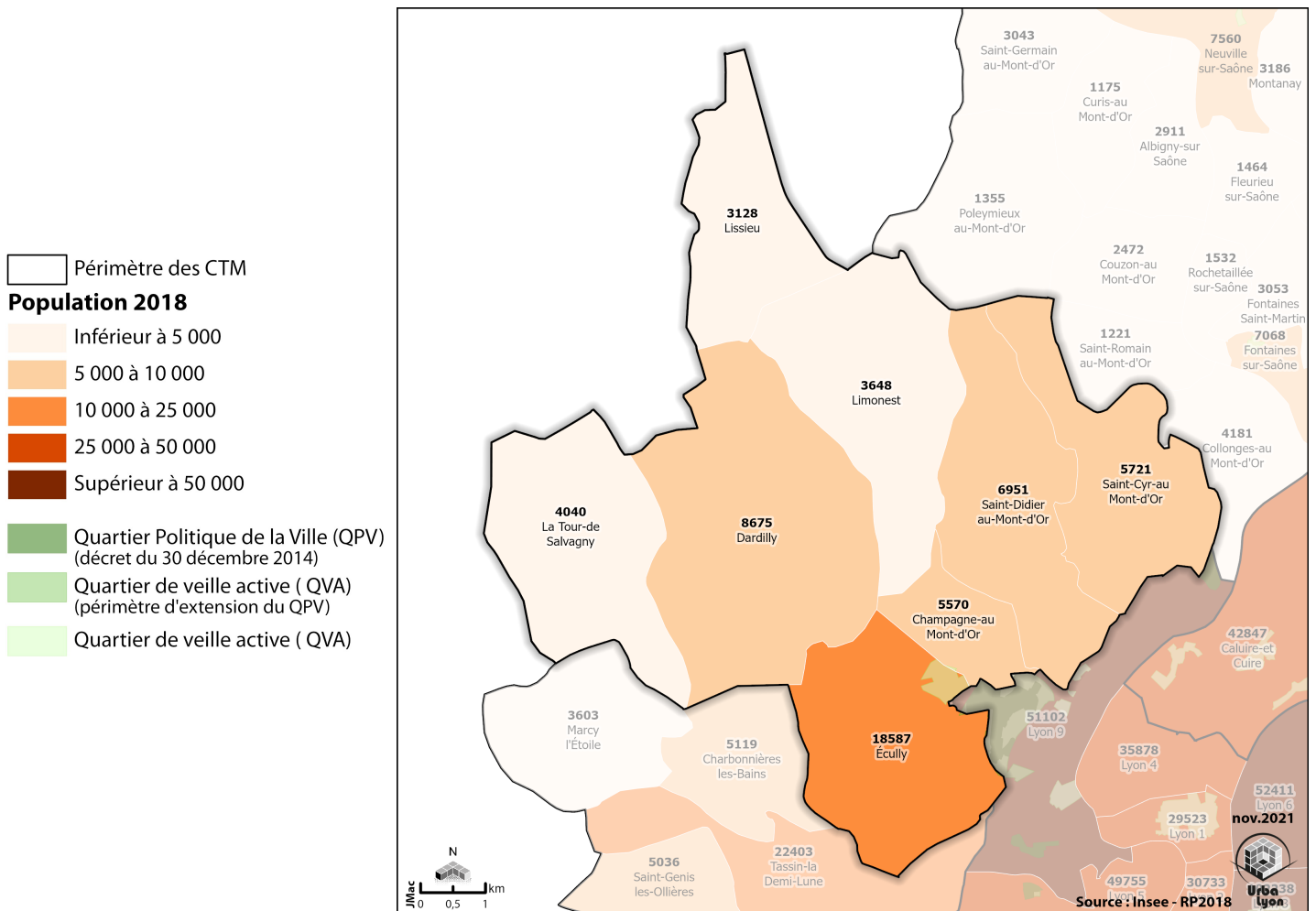
**Conférence territoriale des maires
Ouest Nord**



PORTRAIT DE TERRITOIRE SOMMAIRE

Attractivité du territoire	p. 3
Situation sociale et état de santé	p. 5
Diversité de l'habitat, des équipements et des services de proximité	p. 7
Accompagnement social et médico-social par la Métropole de Lyon	p. 11
Définitions et acronymes	p. 14
Sources utilisées	p. 15

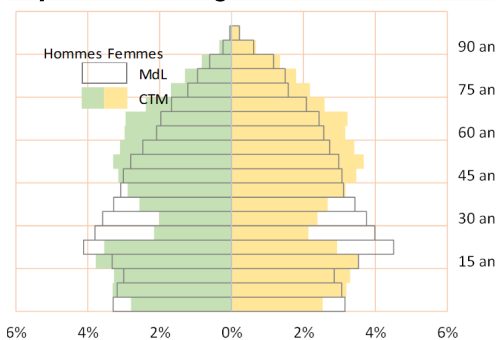
La population 2018



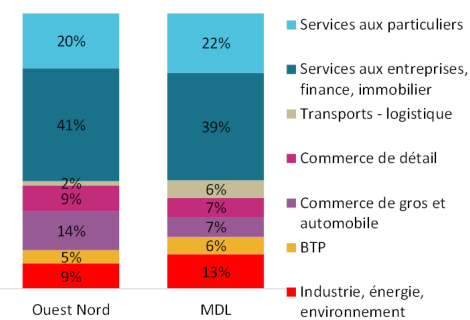
ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- ◆ Territoire le plus âgé en moyenne de la métropole de Lyon (41,5 ans), et plus d'un quart (28%) de la population a plus de 60 ans
- ◆ Une augmentation de l'emploi salarié privé
- ◆ Une économie tournée vers les services aux entreprises (quatre emplois sur dix)
- ◆ Une faible présence des emplois publics
- ◆ Des prix de l'immobilier élevés supérieurs à la moyenne métropolitaine

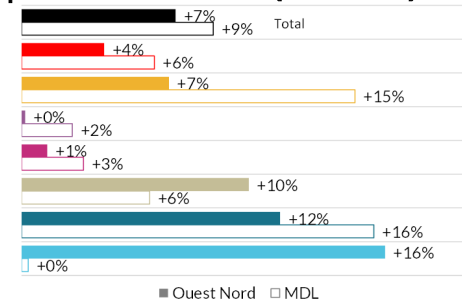
Pyramide des âges 2018 (1)



Emplois salariés privés par secteur en 2020 (2)



Evolution des emplois salariés privés par secteur d'activité (2015-2020) (2)



Sources

Le numéro entre parenthèse renvoie à la source détaillée en fin de document

Vocabulaire

Les termes et sigles sont détaillés en fin de document

Un territoire où la part de la population d'au moins 60 ans est la plus élevée de la métropole de Lyon

La CTM Ouest Nord est la moins peuplée de la métropole de Lyon avec celle du Val de Saône. En 2018, 56 300 personnes peuplent la CTM soit 4% de la population métropolitaine lyonnaise. La population a augmenté entre 2013 et 2018 : +0,7% par an. Néanmoins, la dynamique démographique dans la CTM Ouest Nord reste inférieure au taux moyen d'évolution annuelle de la métropole lyonnaise (+0,9%). Les communes de Saint-Didier-au-Mont-d'Or (+ 1,5% par an) et Limonest (+ 1,4% par an) sont les communes qui ont gagné le plus d'habitants tandis que Champagne-au-Mont-d'Or en a perdu sur la période (-0,2% par an). Ecully qui regroupe un tiers de la population de la CTM a vu sa population augmenter de +0,9% par an.

La dynamique démographique est à la fois portée par le solde naturel (+0,2%) et le solde migratoire apparent (+0,5% par an sur la période). Ce sont les communes de Limonest, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont-d'Or et Ecully qui ont attiré le plus de population entre 2013 et 2018.

Dans la CTM Ouest Nord, 28% de la population a au moins 60 ans en 2018. La structure par âge montre un déficit des classes d'âge de 20 à 40 ans et une part proportionnellement plus importante des classes d'âge au-delà, par rapport à la

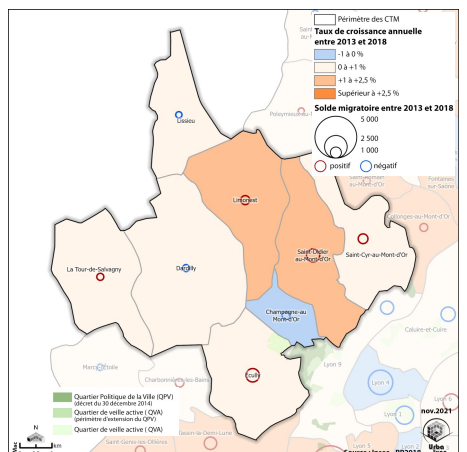
pyramide des âges de la métropole de Lyon.

L'âge moyen est supérieur à 40 ans et atteint 46,1 ans à Saint-Didier-au-Mont-d'Or. L'indice de vieillissement est le plus élevé de la métropole de Lyon : 84 personnes sont âgées d'au moins 65 ans pour 100 jeunes de 20 ans et moins. A Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et La Tour-de-Salvany, l'indice de vieillissement est déjà supérieur à 100 en 2018. Selon les projections démographiques, il y aura plus de personnes âgées d'au moins 60 ans que de jeunes de moins de 20 ans dans la CTM en 2030.

Une économie spécialisée dans le service aux entreprises

Fin 2020, le territoire compte 39 300 emplois salariés privés, soit 7,0% des emplois de la métropole de Lyon. Le secteur du commerce de gros est

Evolution de la population et solde migratoire apparent (2013-2018) (1)



	Ouest Nord	Métropole de Lyon	
Dynamique démographique	Population en 2018 (1)	56 320	1 398 892
	Tx de croissance annuel moyen 2013-2018 (1)	+0,7%	+0,9%
	Solde naturel 2013-2018 (%) (1)	+0,2%	+0,9%
	Solde migratoire apparent 2013-2018 (%) (1)	+0,5%	+0,0%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2020 (2)	39 295	598 916
	Evo. emplois salariés privés sur 5 ans 2015/20 (2)	+6,9%	+8,6%
	Postes salariés publics en 2018 (29)	3 625	150 361
	Part de postes salariés publics en 2018 (29)	8,0%	20,6%
	Nombre d'entreprises en 2020 (6)	7 847	141 103
	Tx de création d'entreprises en 2020 (6)	17%	20%
Nature	Tx d'artificialisation en 2020 (5)	53%	60%
	Evo. du tx d'artificialisation 2010-2020 (en pts) (5)	1,3	1,1
Ensgt sup. et tourisme	Etudiants en 2020 (au lieu d'enseignement) (7)	11 313	183 630
	Etudiants pour 1 000 hab. en 2020 (7)	201	131
	Nb. d'hôtels en 2021 (23)	14	214
	Nb. de chambres d'hôtel en 2021 (23)	882	14 345
Foncier et immo.	Tx de construction 10 ans entre 2010/20 (1ter) (8)	8%	8%
	Prix/m ² des logements collectifs anciens en 2019 (9)	3 333	3 556
	Prix/m ² des logements collectifs anciens de type T3 en 2018 (9)	3 059	3 108
	Evolution par an du prix au m ² des logements collectifs anciens de type T3 (2014-2018) (9)	+2,2%	+2,9%
Déplacements	Nb. total de km de voies cyclables en 2021 (11)	34	1 098
	Dont réseau structurant en 2021 (11)	14	540
	Population desservie par les TC en 2015 (11)	90%	98%

nettement sur-représenté dans la CTM : il représente 14% des emplois salariés privés contre 7% dans la métropole lyonnaise. Les secteurs des services concentrent 63% des emplois (61 % dans la métropole de Lyon).

Le nombre d'emplois a fortement augmenté entre 2015 et 2020 (+ 6,9%) bien que dans une proportion moindre qu'en moyenne dans la métropole de Lyon (+ 8,6%). Les secteurs de l'industrie et du BTP enregistrent les plus fortes progressions (+16,4% et 11,2% sur la période).

La part des emplois publics est faible (8%).

Un des territoires les moins artificialisés de la métropole de Lyon

En 2020, 53% des sols sont artificialisés. Le taux d'artificialisation a augmenté de 1 point entre 2015 et 2020.

Près de deux fois plus d'emplois que d'actifs

En 2018, 22 200 actifs habitent à Ouest Nord : 37% vivent et travaillent dans la CTM (8 200), 50% exercent leur emploi dans une autre CTM et 13% hors de la métropole de Lyon.

41 500 emplois sont relevés en 2018 dont 80% sont occupés par des habitants extérieurs à la CTM.

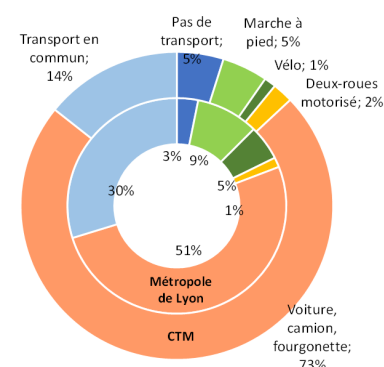
Des prix de l'immobilier élevés

Le prix moyen de vente des logements collectifs anciens dans la CTM s'élève à 3 333€/m² en 2019, en augmentation de +17,1% en deux ans

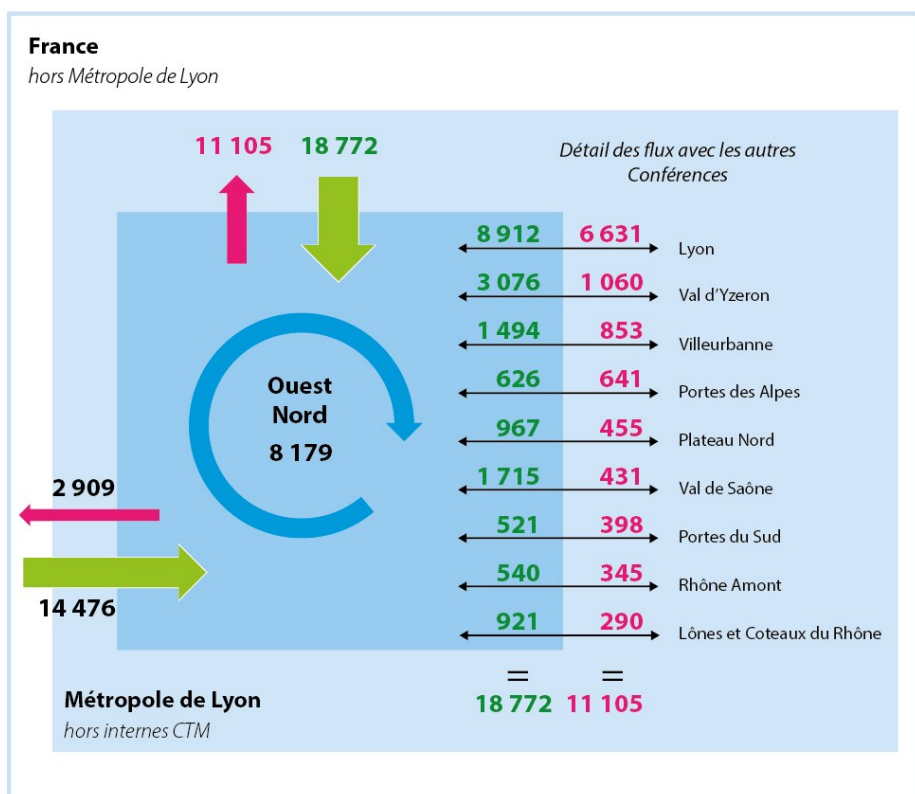
Une CTM où la voiture domine

La voiture reste le mode principal de déplacement pour aller au travail (73%).

Les modes de déplacements principaux pour aller au travail en 2018 (1)



Migrations domicile-travail en 2018 (1)



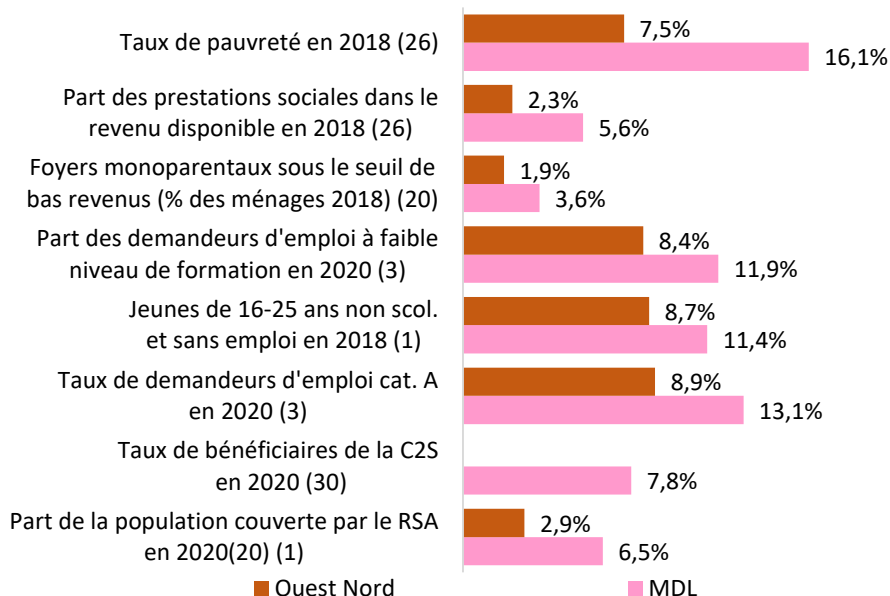


PORTRAIT DE TERRITOIRE

SITUATION SOCIALE ET ÉTAT DE SANTÉ

- ◆ Un territoire relativement préservé du chômage et de la précarité
- ◆ Le territoire le plus aisé – toutes les communes ont un revenu médian plus élevé que celui de la métropole
- ◆ Une forte présence des familles avec enfants
- ◆ Aucun quartier politique de la ville sur le territoire
- ◆ Une bonne santé des habitants

Principaux indicateurs de la situation

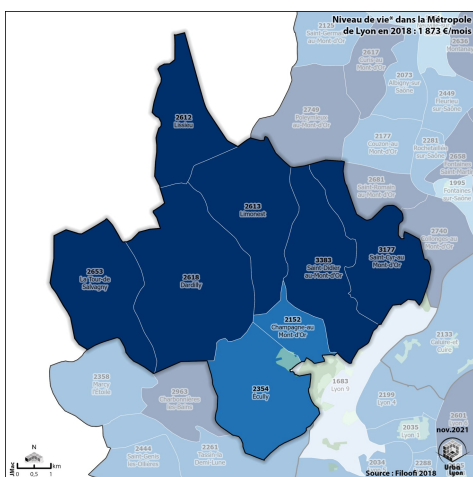


Un territoire plus épargné par le chômage et la précarité

Avec 3 300 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C fin 2020, Ouest Nord est avec Val de Saône, la CTM la moins concernée par le chômage malgré une hausse du nombre de demandeurs d'emploi de 12% en cinq ans (contre 9% dans la métropole de Lyon). Dans trois communes, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de plus de 20% en cinq ans (Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont-d'Or et La Tour-de-Salvany, respectivement +24%, +23%, +21%).

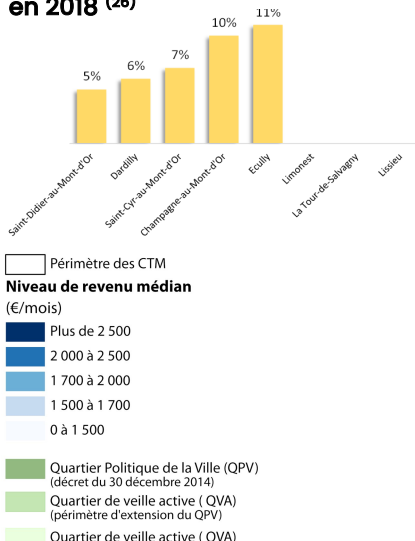
La part des demandeurs d'emploi sans activité (Cat. A) dans la population active est égale à 8,9%, parmi les taux les plus faibles de la métropole de Lyon (13,1% dans la métropole lyonnaise). Selon les communes, ce taux atteint 6,1% à Lissieu et 10,2% à Champagne-au-Mont-d'Or. En nombre, ce sont près de 2 200 personnes dont un tiers (34%) réside à Ecully.

Niveau de vie en 2018 (26)

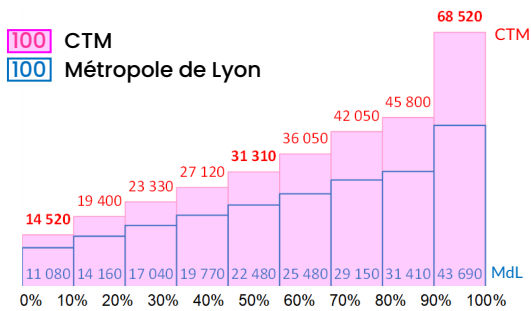


Niveau de vie* dans la Métropole de Lyon en 2018 : 1 873 €/mois

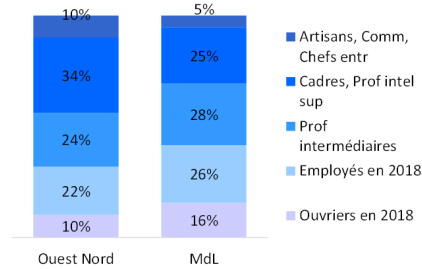
Taux de pauvreté au seuil de 60% en 2018 (26)



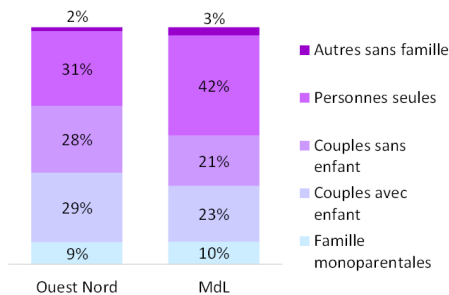
Distribution des revenus 2018 (26)



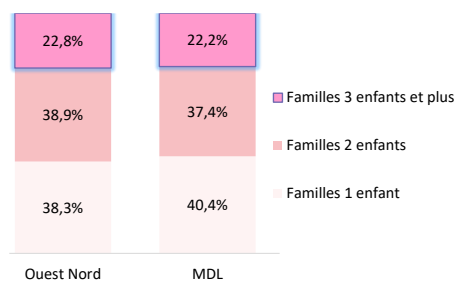
CSP des actifs en 2018 (1)



Typologie des ménages en 2018 (1)



Familles nombreuses 2018 (1)



métropolitaine (7%).

Moins d'un jeune sur dix (9%) de 16 à 25 ans non scolarisé est sans emploi en moyenne dans la CTM (500 jeunes). Ils sont pourtant 14% à Champagne-au-Mont-d'Or, 12% à Saint-Didier-au-Mont-d'Or et 11% à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Une CTM avec des niveaux de vie élevés

En 2018, la moitié de la population de la CTM vit avec au moins 31 000€. La CTM est la plus aisée de la métropole de Lyon. Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont fortement représentés dans la CTM (34% contre 25% en moyenne dans la métropole de Lyon). Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont également en nette sur-représentation (10% dans la CTM contre 5% dans la métropole de Lyon). Ces deux CSP représentent d'ailleurs plus de la moitié des actifs à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (55%) et à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (56%).

Forte présence des familles avec enfants

Ouest Nord est un territoire caractérisé par une part importante de familles avec enfant(s) (38% contre 33% dans la métropole de Lyon). Dans les communes de Lissieu, Dardilly et Limonest, cette proportion dépasse 42%. Une famille sur cinq (22,8%) est composée d'au moins 3 enfants, dans la moyenne de la métropole lyonnaise (22,2%).

Les ménages d'une personne sont sous-représentés (31% contre 42% dans la métropole de Lyon).

Des ménages en bonne santé

Dans la CTM, les taux de mortalité (prématurée et par maladies cardio-vasculaires) sont inférieurs à la moyenne métropolitaine. La population concernée par un traitement antidiabétique est également nettement moins importante que dans la métropole de Lyon.

La pratique du sport est plus développée avec 30 licences pour 100 habitants.

La situation de santé des habitants est fortement corrélée au niveau de vie qui découle lui-même du profil socioprofessionnel.

	Ouest Nord	Métropole de Lyon	
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2018 (1)	2,3	2,1
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville en 2018 (QPV) (1)	0%	11%
	Tx de couverture de la population par la CAF 2020	50%	58%
	Part des mineurs dans la population en 2018 (1)	23%	22%
	Evo. 2013-2018 (part des mineurs en points) (1)	+0,1	+0,1
	Tx de natalité en 2018 (1) (21)	9,2	14,6
Insertion et emploi	Demandeurs d'emploi ABC en 2020 (3)	3 322	134 669
	Part de demandeurs d'emploi ABC très longue durée en 2020 (3)	25%	25%
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC (2015-2020) (3)	12%	9%
	Tx de demandeurs d'emploi en 2020 (cat. A) dans la population active (3)(1)	9%	13%
Dépendance et handicap	Indice de vieillissement 2018 (1)	84	64
	Part des 75 et plus en 2018 (1)	10,5%	8,1%
	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2018 (1)	32%	57%
Santé	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) 2012-2016 pour 100 000 habitants (27)	139	173
	Tx de mortalité par maladies cardio-vasculaires pour 100 000 habitants 2012-2016 (27)	150	170
	Patients sous traitement psychotrope en 2019 nb. pour 100 000 hab. (24)	9 924	10 523
	Patients sous traitement antidiabétique (y compris insuline) en 2019 - nb pour 100 000 hab. (24)	3 108	4 792
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2019 (55-74 ans) (24)	45	42
Sport	Nb. de licences sportives rapporté à la population 2018 (1)(25)	30%	14%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2020 (18)	88%	87%
	Tx de retard à l'entrée en 6 ^e à la rentrée 2020 (18)	5%	7%

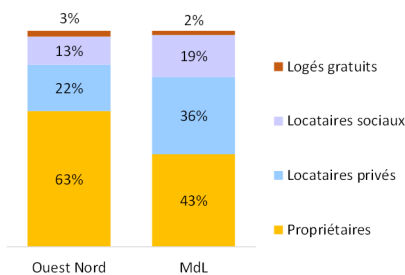


PORTRAIT DE TERRITOIRE

DIVERSITÉ DE L'HABITAT, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

- ◆ Un des plus faibles taux de logements sociaux (loi SRU)
- ◆ Près des deux tiers des ménages propriétaires de leur logement
- ◆ La moitié de logements de type T5 et plus
- ◆ Une CTM avec une densité de médecins généralistes plus faible
- ◆ Une capacité d'accueil d'enfants de moins de 3 ans élevée
- ◆ Une forte offre d'équipements sportifs

Statut d'occupation des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



Une offre en logements sociaux parmi la plus faible de la métropole de Lyon

D'après l'inventaire SRU en 2020, la CTM Ouest Nord compte 4 700 logements locatifs sociaux soit 19,3% des résidences principales (contre 25,5% en moyenne dans la métropole de Lyon). Avec Val de Saône (17,1%) et Val d'Yzeron (15,4%), Ouest Nord est la CTM dans laquelle le taux de logements sociaux (SRU) est le plus bas.

Il n'y a qu'à Ecully où le taux de logements locatifs sociaux dépasse 25% (27,4%). A La Tour-de-Salvany (10,3%), Lissieu (10,2%) et Saint-Didier-au-Mont-d'Or (6,1%), les taux les plus bas sont observés.

La pression de la demande de logement social demeure pourtant inférieure à la moyenne métropolitaine avec 7,4 demandes pour une attribution en 2020 (contre 9,5 dans la métropole de Lyon).

Une proportion élevée de propriétaires

La moitié des logements du territoire sont des maisons (48% contre 17% dans la métropole de Lyon). 63% des ménages sont propriétaires de leur résidence principale, soit une part bien supérieure à la moyenne de la métropole de Lyon (43%).

Les grands logements de 5 pièces et plus sont très présents dans le parc de logements et représentent 48% des résidences principales (20% dans la métropole de Lyon).

Une médecine de ville présente

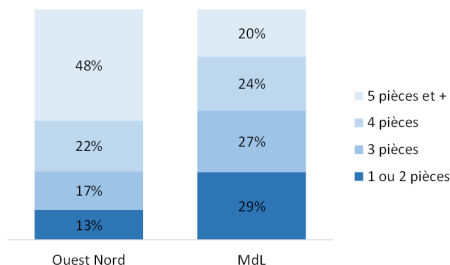
L'offre en médecine de ville est plutôt forte : même si la proportion d'infirmiers libéraux est légèrement en dessous du niveau métropolitain, la proportion de médecins généralistes compense cette moindre densité (112 contre 105 en moyenne).

Ouest Nord a la 2^e densité de médecins généralistes la plus forte du territoire après Lyon.

L'offre d'accueil en direction des personnes âgées est inférieure à la moyenne de la métropole de Lyon (112 places) avec 107 places en Ehad pour 1 000 personnes âgées de 80 ans et plus. 28% des places sont localisées à Ecully.

L'offre d'accueil destinée aux personnes adultes en situation de handicap est par contre légèrement plus importante que la moyenne observée dans la métropole de Lyon avec 4,9 places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans (contre 4,5 dans la métropole de Lyon). Aucune offre d'accueil sur la CTM concerne les enfants en situation de handicap.

Typologie des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



	Ouest Nord	Métropole de Lyon	
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2018 (1)	4,0	3,2
	Part des maisons parmi les logements en 2018 (1)	48%	17%
	Nb de logements sociaux SRU en 2020 (13)	4 681	168 413
	Tx de logements sociaux SRU en 2020 (13)	19,3%	25,5%
	Pression de la demande de logement social 2020	7,4	9,5
Enfance et famille	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2020 (18)	9	2 133
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2019 (22)	1 207	28 972
	Nb de places en crèches en 2019 (22)	693	15 260
	Nb de places en structures collectives (EAJE) pour 100 enfants de moins de 3 ans (22) (1)	40	28
Insertion et emploi	Nb de SIAE par commune en 2018 (14)	1	56
Dépendance et handicap	Nb de places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées 80 ans et + en 2019 (1) (15)	107	113
	Nombre de places en établissement pour 1000 enfants en situation de handicap en 2021 (1) (15)	-	5,1
	Nombre de places en établissement pour 1000 adultes en situation de handicap en 2020 (1) (22)	4,9	4,5
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants en 2019 (1bis)(31)	112	105
	Nb d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (1bis)(16)	135	139
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs en 2021 (1) (17)	238	3 252
	Nb de clubs sportifs en 2018 (6)	110	2 023
Educ.	Nb de collèges publics en 2020 (18)	2	80
	Nb de collégiens, rentrée 2019 (18)	1 072	46 975

Peu d'équipements à vocation sociale

Hormis les CCAS communaux, le bassin de vie compte un centre social et deux maisons de la Métropole.

Petite enfance : une offre d'accueil collectif élevée

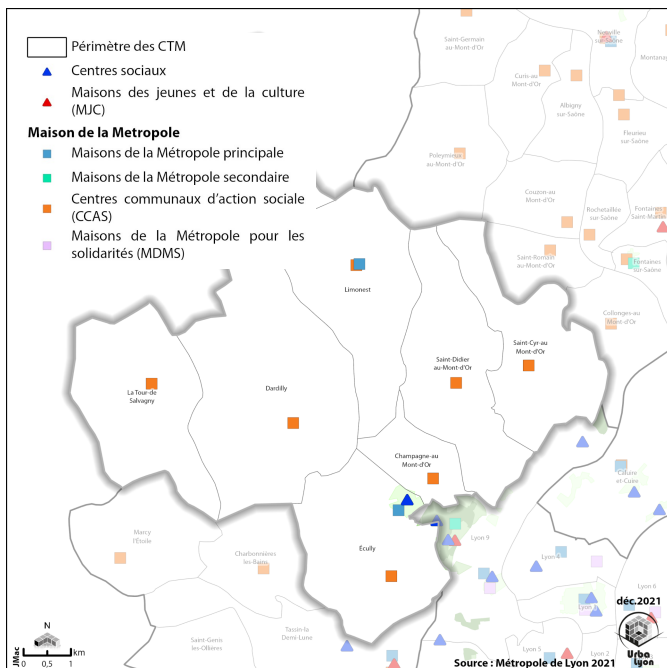
On dénombre 700 places en crèches dans le bassin de vie, soit une offre de 40 places pour 100 enfants de moins de trois ans. C'est le taux le plus fort de la métropole de Lyon. A noter, une capacité d'accueil chez les assistantes maternelles de 1 200 places, elle aussi proportionnellement forte.

Un très fort niveau d'équipements sportifs

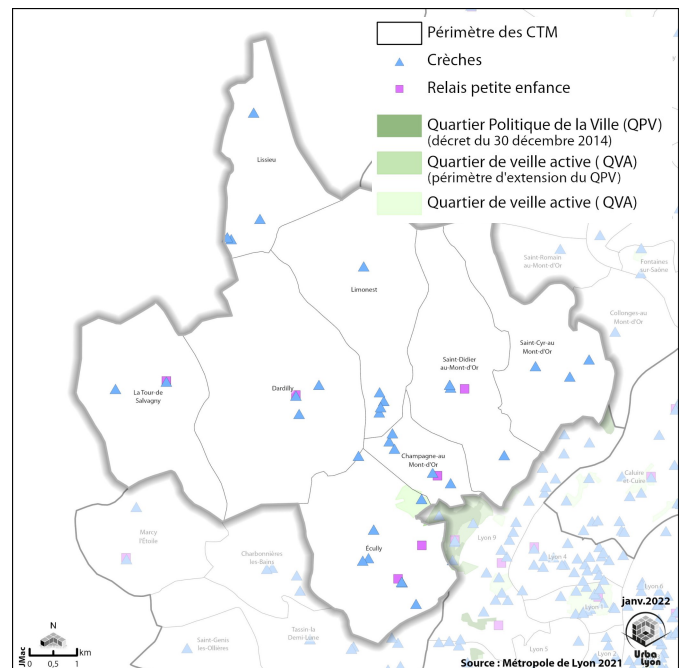
Avec le Val de Saône, Ouest Nord dispose d'un des meilleurs taux d'équipements sportifs avec 238 équipements et 110 clubs actifs.

Deux collèges publics sont implantés dans le bassin de vie (à Ecully et Champagne-au-Mont-d'Or) et accueillent 1 100 élèves en 2019.

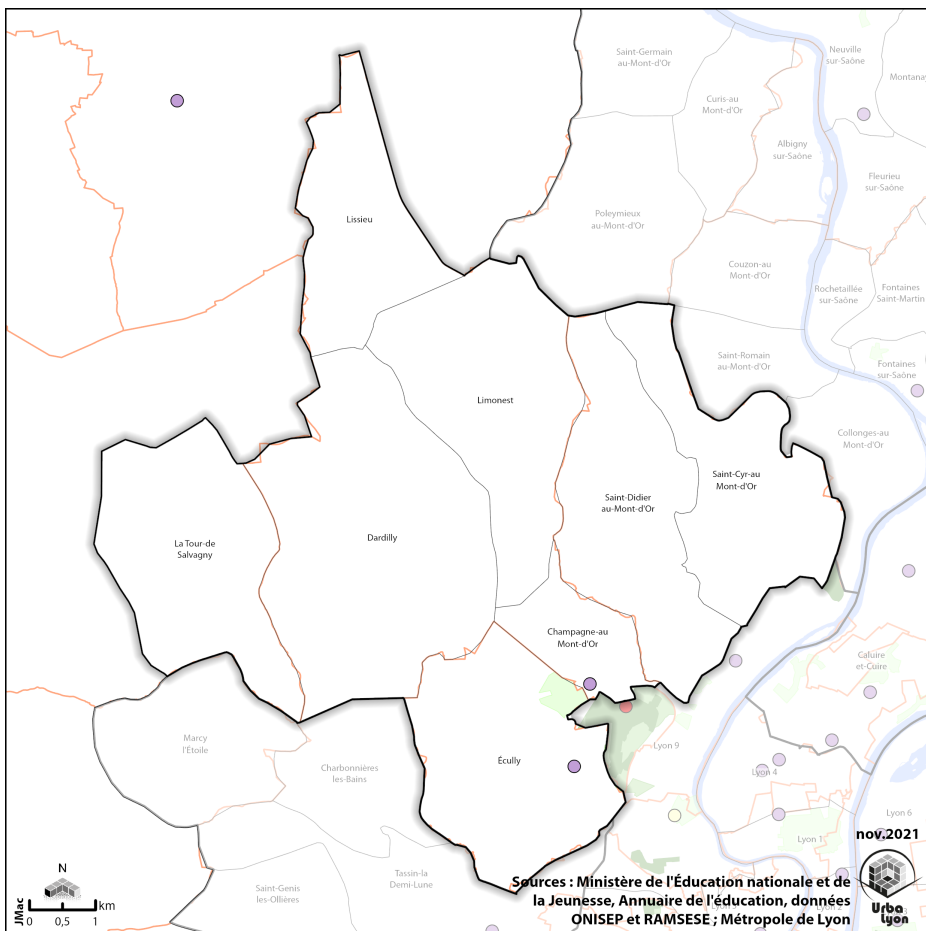
Les services de proximité à vocation sociale



Les équipements de la petite enfance

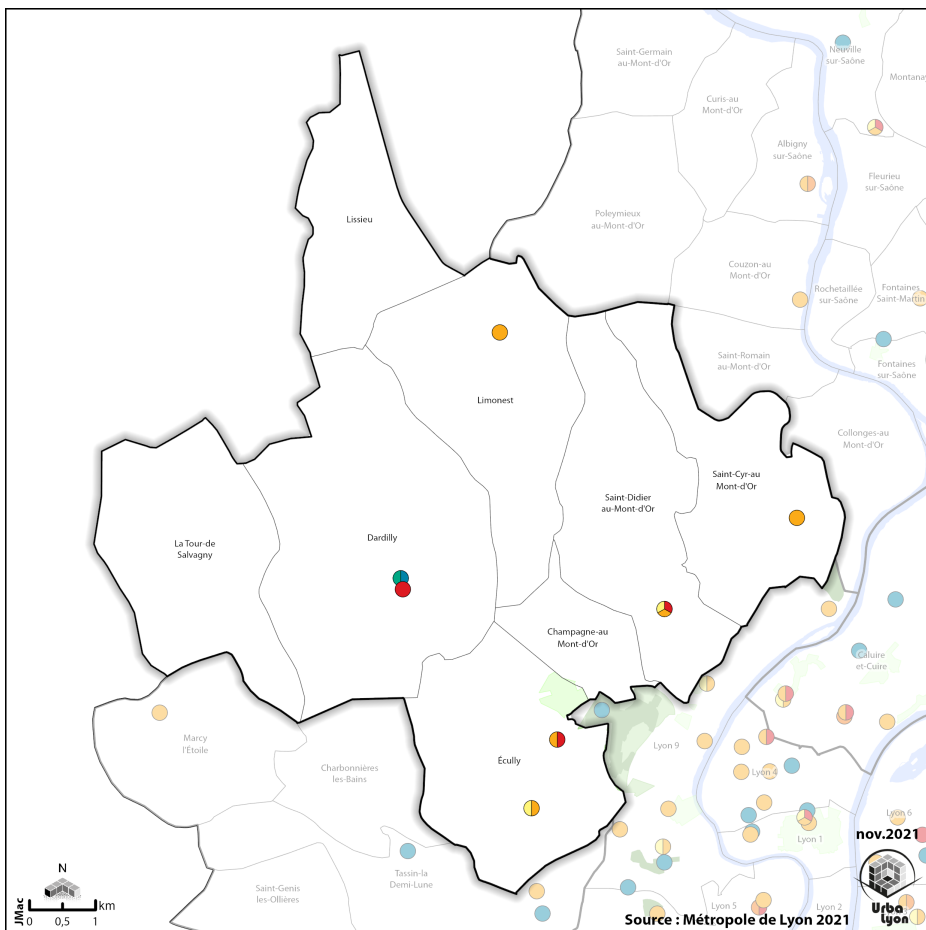


Les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés)



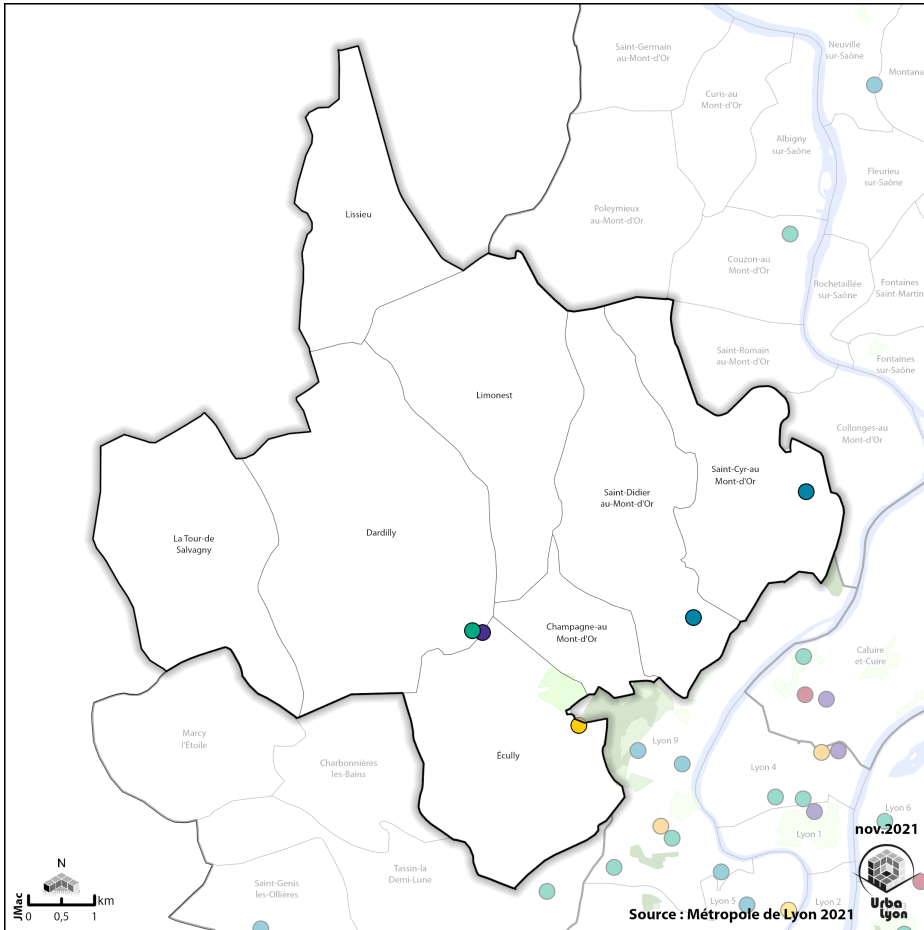
- Conférences Territoriales des Maires
- Secteurs scolaires
- Collèges**
 - REP
 - REP+
 - Hors éducation prioritaire
- Cités éducatives**
 - Cité « Grande Ile »- Vaulx-en-Velin
 - Cité Minguettes-Clochettes
 - Cité Rillieux-la-Pape
 - Lyon 8- Etats-Unis-Langlet-Santy-Mermoz
 - Grande Ile + sud
 - Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
 - Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
 - Quartier de veille active (QVA)

Les établissements pour personnes âgées



- Conférences Territoriales des Maires
- Établissements non médicalisés**
 - Accueil de jour
 - Résidence Autonomie
 - Hébergement Temporaire
- Établissements médicalisés**
 - Accueil de jour
 - Unité de Soins Longue Durée
 - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées et Dépendantes
 - Hébergement Temporaire
 - Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
 - Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
 - Quartier de veille active (QVA)

Les établissements pour adultes handicapés

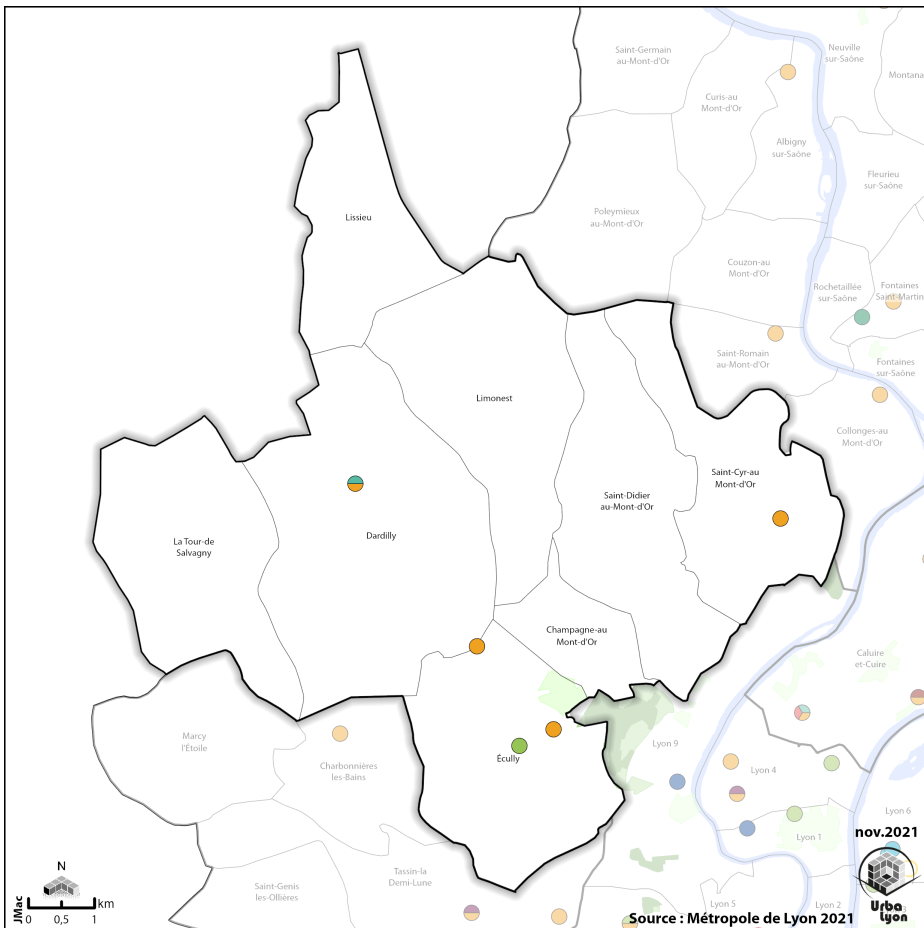


Conférences Territoriales des Maires

Type d'établissement ou de service

- Accueil de jour
 - Service d'Accueil Temporaire (SAT)
 - Domicile collectif
 - Foyer Hébergement ou Unité d'Hébergement
 - Foyer-appartement
 - Foyer de vie
 - Foyer d'accueil médicalisé
 - SAVS (1) - SAMSAH (2)
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
 - Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
 - Quartier de veille active (QVA)

Les établissements de protection de l'enfance



Conférences Territoriales des Maires

Types d'établissements

Protection

- Accueil de jour
- Accueil Mère Enfant (AME)
- Appartement éducatif
- Centre éducatif et professionnel (CEP)
- Foyer Jeune Travailleur (FJT)
- Placement familial associatif
- Service d'accompagnement personnel en milieu naturel (SAPMN)
- Accueil externalisé
- Foyer, habitat diversifié, lieu de vie, MECS

Prévention

- Prévention spécialisée
 - Milieu ouvert
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
 - Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
 - Quartier de veille active (QVA)



PORTRAIT DE TERRITOIRE

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL PAR LA METROPOLE DE LYON

- ◆ Les jeunes enfants (de 0 à 5 ans) très largement sous-représentés
- ◆ Un territoire très bien doté en modes de garde individuel et collectif
- ◆ Du point de vue de la protection de l'enfance quelques communes en vigilance
- ◆ Beaucoup de personnes âgées, mais peu de recours à l'APA
- ◆ Moins de personnes concernées par des aides d'accompagnement en matière de handicap

Les jeunes enfants : une population marginale

La CTM Ouest Nord a le taux de natalité le plus faible de la métropole de Lyon avec seulement 9 naissances pour 1 000 habitants. C'est d'ailleurs le territoire le plus déséquilibré en termes de pyramide des âges, avec un déficit significatif de la tranche d'âge susceptible d'avoir des enfants.

Les enfants de 0 à 5 ans représentent 5,3% de la population de la CTM, taux le plus bas de la métropole lyonnaise.

Néanmoins, l'offre d'accueil individuel des jeunes enfants est parmi les plus élevées avec 70 places chez les assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Le taux de suivi de grossesse est assez faible.

L'activité de suivi des enfants en post natal par les maisons de la Métropole est plus faible en partie pour des problématiques de transport. De plus, les familles du territoire, en moyenne socialement plus favorisées, répondent moins aux propositions de suivi de la Métropole car plus sensibles et habituées à un suivi régulier et personnalisé par le corps médical privé.

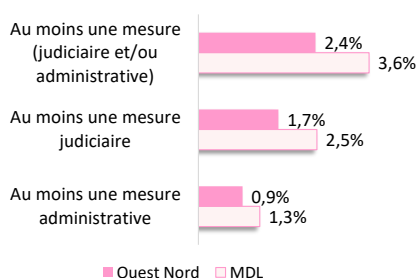
Du point de vue de la protection de l'enfance quelques communes en vigilance

En 2019, ce sont 2,4% de mineurs qui sont bénéficiaires d'au moins une mesure de protection, judiciaire ou administrative, soit un peu plus de 300 enfants ou jeunes.

Ouest Nord est la CTM qui présente le taux le moins élevé de mineurs bénéficiant d'une mesure administrative et/ou judiciaire. Plus de la moitié de ces jeunes vivent à Ecully (52,9%).

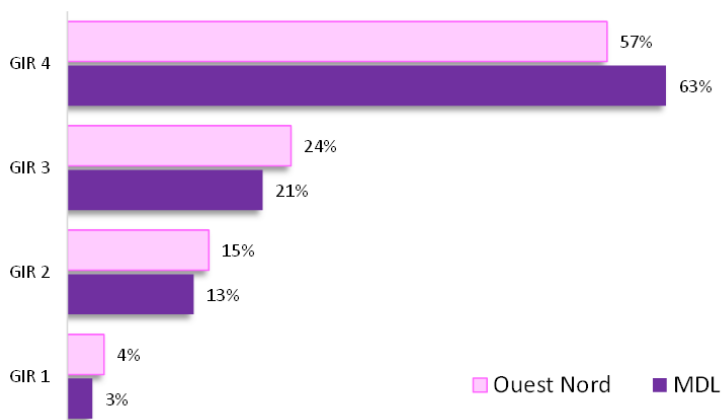
Les écarts de taux entre communes sont forts. Ainsi, à Limonest, 10,0% des jeunes de moins de 18 ans de la commune sont concernés par au moins une mesure et 7,5% des jeunes à Ecully. A l'inverse, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or ou à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, ils sont 1,2%.

Taux de bénéficiaires de mesure de protection en 2019 pour 100 mineurs de 0 à 17 ans



	Ouest Nord	Métropole de Lyon
Taux de naissance en 2018 (21) pour 1000 habitants (1)	9,2	14,6
Evolution des naissances entre la période 2008/2013 et 2013/2018 (1)(21)	0%	3%
Places chez les assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2020 (22)	70	54
Suivis de grossesses pour 100 naissances enregistrées en 2019 (22)	12,7%	18,7%
Bilans de santé en 2019 (nb d'enfants vus) (22)	567	17 741
Enfants vus en post-natal précoce pour 100 naissances enregistrées en 2019	41	53

Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR en 2019 ⁽³³⁾



Perte d'autonomie en 2019 ⁽³³⁾

		Ouest Nord	Métropole de Lyon
Autonomie	Bénéficiaires APA à domicile	749	17 941
	Bénéficiaires APA GIR1	29	477
	Bénéficiaires APA GIR2	112	2 395
	Bénéficiaires APA GIR3	177	3 703
	Bénéficiaires APA GIR4	427	11 346

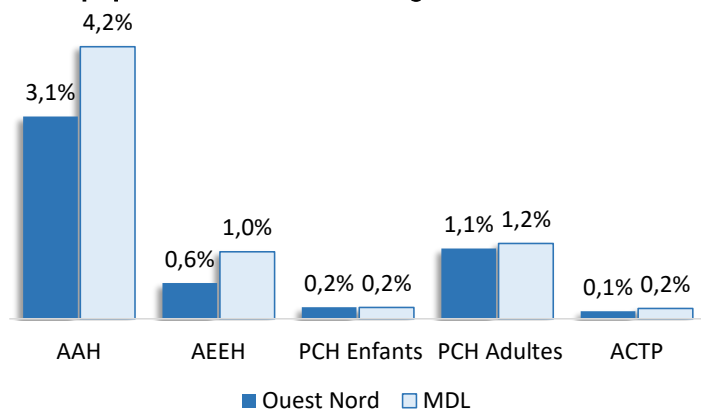
Les aides au handicap ⁽³³⁾

Note : Estimations sous évaluées

(Le secret statistique ne permet pas d'additionner certaines communes)

		Ouest Nord	Métropole de Lyon
Handicap	Droits ouverts de l'Allocation adultes handicapés (AAH) [20-59 ans]	820	31 580
	Droits ouverts de l'Allocation de l'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) [0-19 ans]	80	3 687
	PCH Enfants domicile et établissement [0-19 ans]	26	620
	PCH Adultes domicile et établissement [20-59 ans]	285	8 736
	Droits ouverts de l'Allocation compensatrice de tierce personne (ACTP) [20-59 ans]	31	1 220

La part des aides au handicap dans la population de la classe d'âge concernée ⁽³³⁾



En matière d'accompagnement des personnes âgées, un recours à l'APA inférieur à la moyenne métropolitaine

"L'APA est une prestation financière destinée aux personnes de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne."

En 2019, dans la CTM, 4,9% des personnes de 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'APA à domicile (elles représentent 6,2% dans l'ensemble de la métropole de Lyon). Parmi ces 750 personnes, 57% relèvent du GIR4 ("GIR4, c'est-à-dire le niveau le plus léger de la dépendance"), 24% du GIR3, 15% du GIR2 et 4% du GIR1. La répartition est déformée par rapport à celle de la métropole de Lyon. Le taux de recours à l'APA varie de 3,7% à 6,5% selon les communes. L'APA est attribuée sous conditions de ressources, deux cas de figure se présentent :

- soit la part de personnes en bénéficiant sur la CTM n'est pas un indicateur fiable des difficultés des personnes de 60 ans et plus (du fait d'un non-recours à la prestation),
- soit les personnes sont globalement en meilleur état de santé.

Une proportion moindre de personnes bénéficiaires d'aides au handicap

"Les personnes qui éprouvent des difficultés à accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne ou qui peuvent faire face à des restrictions de participation peuvent bénéficier d'aides ou de prestations individuelles. L'AAH et l'AEEH existent depuis 1975 tandis que la PCH est entrée en vigueur en 2005. L'ACTP est vouée à disparaître. L'AAH est aussi un minimum social."

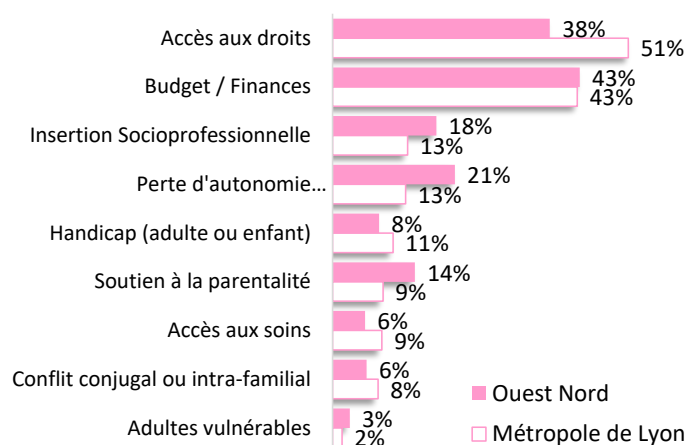
En 2019, dans la CTM Ouest Nord, 3,1% des habitants âgés de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'AAH. Moins de 1% des enfants âgés de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'AEEH (0,6%). Un adulte (20-59 ans) sur dix (1,1%) bénéficie de la PCH adultes dans le territoire.

Globalement, le taux de bénéficiaires dans l'ensemble de la métropole de Lyon est plus élevé : 4,2% de bénéficiaires de l'AAH, 1,0% de l'AEEH, 1,2% de la PCH adulte.

Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social en 2019 ⁽²²⁾

	Ouest Nord	Métropole de Lyon
Nombre de ménages reçus	1 096	55 000
dont nouveaux ménages	55%	49%

Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en pourcentage de ménages reçus) ⁽²²⁾



Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en nombre de ménages) ⁽²²⁾

	Ouest Nord	Métropole de Lyon
Problématique budgétaire et/ou financière	471	23 396
dont surendettement	80	2 886
Protection des adultes vulnérables	33	924
Accès aux droits	414	28 273
Accès aux soins	62	4 731
Conflit conjugal ou intra-familial	65	4 353
Insertion socioprofessionnelle	198	7 176
Perte d'autonomie due au vieillissement	233	6 997
Handicap (adulte ou enfant)	89	5 786
Soutien à la parentalité	157	4 850

Le taux de bénéficiaires de la PCH adultes le plus élevé de la CTM est à Champagne-au-Mont-d'Or. C'est dans cette commune également que la part des allocataires de l'AAH est la plus élevée (4,3%).

Accompagnement social : peu de ménages concernés

2,0% des ménages de la métropole de Lyon ayant bénéficié d'un accompagnement social résident dans la CTM.

En 2019, 4,8% des ménages de la CTM ont bénéficié d'un accompagnement social (la moyenne de la métropole de Lyon est 8,6%). 42% des ménages accompagnés habitent à Ecully, 17% à Dardilly et 13% à Champagne-au-Mont-d'Or.

Parmi les sujets abordés en entretiens, l'accès aux droits ainsi que la question budgétaire et/ou financière sont traités dans quatre accompagnements sur dix (respectivement 38% et 43%).

Par comparaison au profil métropolitain moyen, la perte d'autonomie est abordée beaucoup plus fréquemment dans les dossiers (+8 points) puis les problématiques liées à l'insertion professionnelle (+5 points) et le soutien à la parentalité (+5 points).

Les sujets relatifs au handicap, à l'accès aux soins et aux conflits conjugaux ou intrafamiliaux sont moins abordés dans le cadre des accompagnements sociaux.

DÉFINITIONS ET SOURCES

(par ordre alphabétique)

Conférences territoriales des Maires (CTM) : dix subdivisions ou « conférences territoriales des maires » (CTM) composent la Métropole. Elles présentent autant de caractéristiques géographiques, sociodémographiques et économiques différentes. Ces conférences regroupent plusieurs communes.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. [Source : Insee – RP 2018](#)

Solde migratoire apparent : estimation indirecte par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. [Source : Insee – RP 2018](#)

Taux de natalité : nombre de naissances vivantes de l'année rapporté à la population totale de l'année. Le taux est exprimé pour 1 000 habitants. [Source : Insee – RP 2018](#)

Indice de vieillissement : rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Il permet de mesurer la dynamique du vieillissement de la population. Si l'indice est inférieur à 100, le nombre de jeunes est supérieur au nombre de personnes âgées. [Source : Insee – RP 2018](#)

Artificialisation (taux d') : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique, les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels. [Source : Urbalyon, MOS, 2020](#)

Taux de construction : nombre de logements construits sur une période de 10 ans rapporté au nombre total de logements en début de période. [Sources : Sitadel-2010-2020, Insee – RP 2010](#)

Actifs : les actifs au sens du recensement (Insee) sont les personnes âgées de 15 à 64 ans, actives occupées et chômeurs. [Source : Insee - RP 2018](#)

Taux de pauvreté monétaire : part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire, une année donnée. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie de l'année considérée. Le seuil privilégié en France et en Europe est fixé à 60 % du niveau de vie médian. En 2018, il correspond à 1063€/mois. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu disponible : revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il prend en compte les revenus d'activité (y compris indemnités de chômage), retraites et pensions, revenus du patrimoine et les prestations sociales perçues. Tous ces revenus sont nets des impôts directs. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Niveau de vie : revenu disponible divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage. L'unité de consommation est un système de pondération qui permet de comparer les niveaux de vie en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu médian : revenu disponible qui partage la population en deux parties égales : la moitié des ménages a un revenu supérieur et l'autre moitié un revenu inférieur. Le revenu médian est calculé par unité de consommation pour autoriser la comparaison des revenus en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. Il est équivalent à la notion de niveau de vie médian. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Prestations sociales : elles regroupent les prestations familiales et de logement et les minima sociaux. Les prestations familiales sont les allocations familiales, l'allocation de soutien familial, l'allocation de rentrée scolaire, le complément familial et la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Les principales prestations de logement sont l'allocation de logement familial, l'allocation de logement social, l'allocation personnalisée au logement. Les principaux minima sociaux sont le revenu de solidarité active, l'allocation pour adulte handicapé, le minimum vieillesse, l'allocation de solidarité spécifique. La part des prestations sociales dans le revenu disponible est la part des prestations sociales perçues dans l'ensemble du revenu à la disposition du ménage. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Bénéficiaires de la C2S : depuis le 1er novembre 2019, la complémentaire santé solidaire (C2S) remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). La C2S est une aide pour payer les dépenses de santé. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux de

bénéficiaires de la C2S correspond à la population couverte par la C2S (assurés et ayants droit) parmi l'ensemble des assurés du régime général de la sécurité sociale (assurés et ayants droit - y compris les sections locales mutualistes) soit 90% de la population. [Source : CNAMTS, au 01/01/2020](#)

Population couverte par la CAF : population qui comprend l'allocataire (responsable du dossier pour l'ensemble de la famille), le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens des aides au logement ou du RSA. Le taux de couverture est la population couverte par la CAF rapportée à la population totale. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

Population couverte par le RSA : population qui correspond aux membres composant le foyer allocataire du RSA : l'allocataire du RSA, le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA. La part de la population couverte par le RSA est le nombre de personnes couvertes par le RSA rapporté à l'ensemble de la population. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

QPV/QVA : Les quartiers de la politique de la ville (QPV) concentrent les populations les plus modestes identifiées à partir du critère du revenu par habitant. Les quartiers de veille active (QVA) ont un statut moins prioritaire mais les indicateurs économiques et sociaux montrent qu'une intervention des collectivités locales reste nécessaire.

Demandeurs d'emploi catégorie ABC : parmi les catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, on distingue les demandeurs d'emploi sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégorie A) et les demandeurs d'emploi en activité réduite courte de 78h maximum par mois (catégorie B) ou longue de plus de 78h (catégorie C) et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. [Source : Pôle emploi, au 31/12/2020](#)

Taux de demandeurs d'emploi : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population (personnes de 15 à 64 ans, actives occupées à laquelle s'ajoute les chômeurs en recherche d'emploi). [Sources : Pôle Emploi au 31/12/2020, Insee - RP 2017](#)

Familles nombreuses : familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans. La proportion de familles nombreuses est le nombre de familles nombreuses rapporté au nombre de familles avec enfants. [Source : Insee – RP 2018](#)

Pression de la demande : nombre de ménages ayant au moins une demande active rapporté au nombre de logements sociaux attribués au cours d'une année donnée. [Source : Fichier commun de la demande, 2020](#)

Logements sociaux SRU : décompte du nombre de logements sociaux dans les communes concernées par l'application de la loi SRU. Le taux de logements sociaux au sens de la Loi SRU est le nombre de logements décomptés rapporté au nombre de résidences principales répertoriées. [Source : DDT du Rhône - Inventaire SRU au 01/01/2020](#)

SIAE : les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) regroupent les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les entreprises d'insertion (EI), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), les associations intermédiaires (AI) et les régies de quartier (RQ). [Source : DDETS, 2018](#)

AAH : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est réservée au public adulte (20 ans et plus), en difficulté importante d'autonomie et d'accès à l'emploi. C'est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Elle est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité, ressources. [Source : MDL, 2019](#)

APA : l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une prestation financière destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne. Elle permet de financer une partie des dépenses nécessaires au soutien à domicile (APA à domicile) ou de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). [Source : MDL, 2019](#)

GIR : Le degré de difficulté à accomplir des actes essentiels de la vie quotidienne est apprécié au moyen de la grille d'évaluation nationale AGGIR qui permet de classer le niveau d'autonomie des personnes. Les GIR 1 et 2 qualifient un niveau de dépendance important, les GIR 3 et 4 modéré.

AEEH : l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide attribuée sans condition de ressources à tout jeune en difficulté

d'autonomie. Elle est destinée à compenser les frais et l'aide spécifique apportée à un enfant en lien avec son handicap. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

PCH: la prestation de compensation du handicap (PCH) vise à répondre aux besoins de compensation des personnes présentant une difficulté absolue ou deux difficultés graves parmi un référentiel d'activités. Elle est destinée aux enfants (moins de 20 ans) ou aux adultes (20-59 ans avec des situations dérogatoires au-delà). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

Nombre de places en EHPAD : les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sont des structures médico-sociales qui permettent d'assurer une prise en charge globale de la personne en perte d'autonomie. Le nombre de places est calculé sur la population des 80 ans et plus. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 80 ans et plus. [Sources : Métropole de Lyon, 2019 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour adultes en situation de handicap : ces établissements sont des structures médico-sociales ou sanitaires : les foyers de vie, les foyers d'hébergement, les maisons d'accueil spécialisées, les accueils de jour (y compris médicalisés), les foyers d'accueil médicalisé, les domiciles collectifs, les foyers appartement, les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) renforcés et les services d'accueil temporaire. Les différentes catégories d'établissements se différencient par l'importance des aides apportées. Le nombre de places est calculé sur la population des 20-59ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 20-59 ans. [Sources : Métropole de Lyon et ARS au 31/12/2020 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour enfants en situation de handicap : ces structures médico-sociales sont les instituts d'éducation motrice (IEM), les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP), les instituts médico-éducatifs (IME), les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), les instituts pour déficients sensoriels (IES), les établissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés. Le nombre de places est calculé sur la population des 0-19ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 0-19 ans. [Sources : Finess au 22/10/2021 - Insee, RP 2018](#)

REP/REP+ : les réseaux d'éducation prioritaire visent à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

Réseau structurant des pistes cyclables : ossature du réseau cyclable qui assure les liaisons intercommunales et est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement. Il privilégie des aménagements en site propre (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos)...). [Source : data.grandlyon.com](#)

Population desservie par les transports en commun : population se situant dans un rayon de 500m autour d'une gare SNCF ou d'un arrêt de métro, dans un rayon de 400m autour d'un arrêt de tram et de 300m autour d'un arrêt de bus. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMISA - Filosofi 2015](#)

Nombre d'équipements sportifs : équipements ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive (y compris les espaces et sites de sport de nature). [Source : Ministère en charge des sports - Recensement des équipements sportifs 2021](#)

Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans. [Sources : Métropole de Lyon - 2019, Insee - RP 2018](#)

Taux de généralistes : nombre d'omnipraticiens libéraux en exercice rapportés à la population générale pour 100 000 habitants. Les omnipraticiens sont diplômés de médecine générale (généralistes de premier recours, médecins à exercice particulier). [Sources : Insee - BPE 2019, Insee - RP 2018](#)

RÉFÉRENCES DES SOURCES

- (1) Insee, recensement de la population 2018
- (1bis) Insee, recensement de la population 2017
- (1ter) Insee, recensement de la population 2010
- (2) Acoff-Urssaf au 31 décembre 2020
- (3) Pôle emploi au 31 décembre 2020
- (5) Urbalyon, Mos, 2020
- (7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- (6) Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE) 2020
- (8) Sitadel, 2010-2020
- (9) Observatoire des transactions immobilières et foncières (OTIF) - Marché immobilier des Notaires (Min -Perval), 2018 et 2019
- (11) site data.GrandLyon.com, données de novembre 2021
- (13) DDT du Rhône, Inventaire SRU au 1^{er} janvier 2020
- (14) Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), 2018
- (15) Finess, extraction octobre 2021
- (16) ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- (17) Ministère en charge des sports, recensement des équipements sportifs (RES), 2021
- (18) Rectorat de l'académie de Lyon (les données ne concernent que les établissements publics), année 2020
- (20) Caf du Rhône au 31 décembre 2020
- (21) Insee, statistiques de l'Etat civil, 2018
- (22) Métropole de Lyon
- (23) Insee, enquête sur les hébergements touristiques, 2021
- (24) Régime général de l'assurance maladie, Balises -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (25) Ministère en charge des Sports, 2018
- (26) FiLoSoFi, 2018
- (27) Inserm CépiDC, BALISES -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (29) Insee, Flores 2018
- (30) Cnamts, 1er janvier 2020
- (31) Insee, base permanente des équipements (BPE), 31 décembre 2019
- (34) Fichier commun de la demande, 2020

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Patrick Brun** - p.brun@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme